

Séance du 28 juillet 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, M. Larralde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. le Maire ; M. Gommez-Vaez à M. Pommiez ; Mme Bordenave à Mme-Chabaud Massoni ; Mme Chevrel à Mme Boé.

EXCUSE : M. Sarhy.

ABSENT : M. Trunet.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : SPORT - Convention entre la Ville de Bayonne et l'Université Victor Segalen Bordeaux 2

M. SAUSSIE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis plusieurs années, la Ville de Bayonne collabore avec l'Université Victor Segalen de Bordeaux 2 au développement de l'IUP « Sport et Management » délocalisé sur le pôle universitaire de Bayonne.

Cet IUP propose des formations professionnalisées de niveaux licence et maîtrise qui intègrent parallèlement au cursus universitaire traditionnel des périodes d'immersion dans les milieux professionnels (collectivités territoriales, associations, entreprises)

A ce titre, la Ville de Bayonne par l'intermédiaire de son Service des Sports accueille et assure le suivi, plusieurs fois par an, d'étudiants stagiaires.

Ces personnes participent aux missions de ce service et réalisent au bénéfice de notre collectivité divers diagnostics et études sur la gestion et l'organisation des activités physiques et sportives à Bayonne.

Aujourd'hui, l'Université de Bordeaux 2 et la Ville de Bayonne se félicitent de cette collaboration et entendent la formaliser par la signature d'une convention cadre.

Cette convention vise principalement à programmer, organiser et valoriser les échanges entre la Ville de Bayonne et les formations « Management du Sport » de l'Université Victor Segalen de Bordeaux 2.

Elle-ci est conclue pour une durée d'une année à compter de sa signature et sera renouvelée par tacite reconduction.

Je vous demande de bien vouloir autoriser, Monsieur le Député-Maire, à signer avec le président de l'Université Victor Segalen de Bordeaux 2 la convention ci-annexée.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.